

Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einzA Isolierweiß Spray, weiß

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

couche primaire

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einzA Farben GmbH & Co KG

Junkersstraße 13

30179 Hannover

 N° de téléphone
 +49 (0)511 67490-0

 N° Fax
 +49 (0)511 67490-20

 e-mail
 info@einzA.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

Identification de distributeur

Adresse

Verbano Color SA Via della Posta 6943 Bioggio

 N° de téléphone
 +41 91 60 56 344

 N° Fax
 +41 91 60 56 345

 e-mail
 info@verbanocolor.ch

Identification de distributeur

Adresse

Josef Dolder AG Lerchentalerstraße 17 9016 St. Gallen

 N° de téléphone
 +41 71 282 22 66

 N° Fax
 +41 71 282 22 55

 e-mail
 info@josefdolder.ch

Identification de distributeur

Adresse

Schweizerische Einkaufsgesellschaft AG

Uttigenstraße 120

3603 Thun

N° de téléphone +41 33 22 37 429 e-mail info@seg.swiss

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aerosol 1; H222 - H229 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques,<2% aromatique hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre

source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et

nationale.

2.3 Autres dangers

La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Evaluation PBT donnée non disponible Evaluation vPvB donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la s	ubstance	Indication	ons con	nplémentai	res	
	N° CAS / CE / Index /	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concen	tration			%
	REACH						
1	hydrocarbures en C9-	-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques,<2% aromatique					
	-	Aquatic Chronic 3; H412	>=	10,00	- <	25,00	% en
	927-241-2	Asp. Tox. 1; H304					poids
	-	Flam. Liq. 3; H226					
	01-2119471843-32	STOT SE 3; H336					
		EUH066					
2	hydrocarbures, C6-C7	7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane					
	64742-49-0	Aquatic Chronic 2; H411	>=	10,00	- <	25,00	% en
	921-024-6	Flam. Liq. 2; H225					poids
	649-328-00-1	Skin Irrit. 2; H315					
	01-2119475514-35	STOT SE 3; H336					
		Asp. Tox. 1; H304					
3	butane						



Nom commercial: einzA Isolierweiß Spray, weiß

Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

	106-97-8 203-448-7	Flam. Gas 1A; H220	>=	10,00 - <	25,00	% en
	601-004-00-0	Press. Gas liq.; H280				poids
	01-2119474691-32				ļ	
4	éther méthylique					
	115-10-6	Flam. Gas 1A; H220	>=	10,00 - <	25,00	% en
	204-065-8	Press. Gas; H280				poids
	603-019-00-8				ļ	
	01-2119472128-37					
5	propane					
	74-98-6	Flam. Gas 1A; H220	>=	10,00 - <	25,00	% en
	200-827-9	Press. Gas liq.; H280			ļ	poids
	601-003-00-5				ļ	
•	01-2119486944-21	0.00 incolors				
6	Hydrocarbures en C		>=	E 00	10.00	0/ 00
	932-020-9	Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>=	5,00 - <	10,00	% en poids
	932-020-9	Flam. Liq. 3; H226			ļ	polus
	01-2119548395-31	Skin Irrit. 2; H315				
	01-2113040030-01	STOT SE 3; H336				
7	isobutane	2, 222				
	75-28-5	Flam. Gas 1A; H220	>=	5,00 - <	10,00	% en
	200-857-2	Press. Gas liq.; H280			ļ	poids
	601-004-00-0				ļ	
	01-2119485395-27					
8	cyclohexane					
	110-82-7	Aquatic Acute 1; H400	<	2,50		% en
	110-82-7 203-806-2	Aquatic Chronic 1; H410	<	2,50		% en poids
	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1	Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304	<	2,50		
	110-82-7 203-806-2	Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225	<	2,50		
	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1	Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315	<	2,50		
9	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1 01-2119463273-41	Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225	<	2,50		
9	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1 01-2119463273-41 n-hexane	Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336	<	·		
9	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1 01-2119463273-41	Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411		2,50		poids
9	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1 01-2119463273-41 n-hexane 110-54-3	Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336		·		poids % en
9	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1 01-2119463273-41 n-hexane 110-54-3 203-777-6	Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304		·		poids % en
9	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1 01-2119463273-41 n-hexane 110-54-3 203-777-6	Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Repr. 2; H361f*** Skin Irrit. 2; H315		·		poids % en
9	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1 01-2119463273-41 n-hexane 110-54-3 203-777-6	Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Repr. 2; H361f***		·		poids % en

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16. (*,**,****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	Р	-	-	-
3	C, U	-	-	-
4	U	-	-	-
5	U	-	-	-
7	C, U	-	-	-
9	-	STOT RE 2; H373: C >= 5%	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.



Nom commercial: einzA Isolierweiß Spray, weiß

Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle - cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ouautres sources d'ignition, et posséder un équipment électrique protégé. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard du produit. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8. Eviter contamination des yeux, la peau et des vêtements.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs



Nom commercial: einzA Isolierweiß Spray, weiß

Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

Produit à conserver dans l'emballage d'origine. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Les prescriptions légales sur le stockage des emballages sous pression doivent être respectées

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	butane	106-97-8		203-448-7	
	MAK (SUVA)				
	Butan (beide Isomere) iso-Butan, n-Butan /				
	Butane (les deux isomères) iso-butane, n-butane				
	VLE (courte durée)	7600	mg/m³	3200	ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m³	800	ppm
2	éther méthylique	115-10-6		204-065-8	
	2000/39/EC				
	Dimethylether				
	VLE (8h)	1920	mg/m³	1000	ppm
	MAK (SUVA)				
	Dimethylether /				
	Ether diméthylique				
	VLE (8h)	1910	mg/m³	1000	ppm
3	propane	74-98-6		200-827-9	
	MAK (SUVA)				
	Propan /				
	Propane				
	VLE (courte durée)	7200	mg/m³	4000	ppm
	VLE (8h)	1800	mg/m³	1000	ppm
4	isobutane	75-28-5		200-857-2	
	MAK (SUVA)				
	Butan (beide Isomere) /				
	Butane (les deux isomères)	1			
	VLE (courte durée)	7600	mg/m³	3200	ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m³	800	ppm
5	cyclohexane	110-82-7		203-806-2	
	2006/15/EC				
	Cyclohexane				
	VLE (8h)	700	mg/m³	200	ppm
	MAK (SUVA)				
	Cyclohexan /				
	Cyclohexane	10000		000	
	VLE (courte durée)	2800	mg/m³	800	ppm
	VLE (8h)	700	mg/m³	200	ppm
	Remarque/s	B		202 2	
6	n-hexane	110-54-3		203-777-6	
	2006/15/EC				
	n-Hexane	170			
	VLE (8h)	72	mg/m³	20	ppm
	MAK (SUVA)				
	n-Hexan /				
	n-Hexane	14440		400	
	VLE (courte durée)	1440	mg/m³	400	ppm
	VLE (8h)	180	mg/m³	50	ppm
L	Remarque/s	H R2 SSC	В		

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	hydrocarbures en C9-C10, n-	alcanes, isoalcanes, cyclique	s,<2% aromatique	-
			-	927-241-2



Nom commercial: einzA Isolierweiß Spray, weiß

Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

	dermale	(chronique) à long terme	systémique	77	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	871	mg/m³
2	hydrocarbures, C6-C7	, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes,	<5% n-hexane	64742-49-0 921-024-6)
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	773	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2035	mg/m³
	éther méthylique			115-10-6 204-065-8	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1894	mg/m³
	Hydrocarbures en C8-	C9, isoalcanes		932-020-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	773	mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2035	mg/m³
,	cyclohexane			110-82-7 203-806-2	-
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2016	mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	700	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1400	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	700	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1400	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	hydrocarbures en C9-C10, n-	s,<2% aromatique	-		
		T	1	927-241-2	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	46	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	46	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	185	mg/m³
2	hydrocarbures, C6-C7, n-alca	anes, isoalcanes, cyclènes, <5	% n-hexane	64742-49-0 921-024-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	699	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	699	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	608	mg/m³
3	éther méthylique		115-10-6	_	
				204-065-8	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	471	mg/m³
4	Hydrocarbures en C8-C9, iso	alcanes		-	
				932-020-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	699	mg/kg bw/day
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	699	mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	608	mg/m³
5	cyclohexane			110-82-7	
				203-806-2	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	59,4	mg/kg bw/day
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1186	mg/kg
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	206	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	412	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	206	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	412	mg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE		
	compartiment écologique	Туре	Valeur			
1	éther méthylique		115-10-6			
			204-065-8			
	Eau	eau douce	0,155	mg/L		
	Eau	Eau dégagement intermittent	1,549	mg/L		
	Eau	eau marine	0,016	mg/L		
	Eau	eau douce sédiment	0,681	mg/kg poids sec		
	Eau	eau marine sédiment	0,069	mg/kg poids sec		
	sol	-	0,045	mg/kg poids sec		
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	160	mg/L		
	(STP)					
2	cyclohexane		110-82-7			
			203-806-2			
	Eau	eau douce	44,7	μg/L		
	Eau	eau marine	4,47	μg/L		
	Eau	eau douce sédiment	3,6	mg/kg poids sec		



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

Eau	eau marine sédiment	0,36	mg/kg poids sec
sol	-	0,694	mg/kg poids sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3,24	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Etat d'agrégation

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

liquide			
•			
Etat Aérosol			
Couleur			
Suivant le nom du produit			
Odeur			
caractéristique			
pH			
Motif pour incication du pH manquante	substance/mélange ir	soluble (dans l'eau)
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition		,	,
Valeur		-44,5	°C
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	<	0	°C
Température d'inflammation			
Valeur		235	°C
Température d'auto-inflammabilité			
Remarque/s	Le produit ne s'allume	pas auto	o-allumage.
Propriétés explosives			
Le produit n'est pas explosif. Toutefois, des mélanges v	vapeur-/air explosifs pe	uvent se	former.
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion		,	
Valeur		1,5	% en vol
Limites supérieure d'explosion			



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

Valeur		18,6	% en vol		
Pression de vapeur					
Valeur		8300	hPa		
Température de référence		20	°C		
Donaitá do vanour relativo					
Densité de vapeur relative Donnée non disponible.					
·					
Densité relative					
Donnée non disponible.					
Densité					
Valeur		0,785	g/cm³		
Température de référence		20	°C		
Solubilité dans l'eau					
Remarque/s	Non miscible	ou difficile à mél	anger		
	<u> </u>				
Solubilité Donnée non disponible.					
•					
Coefficient de partage n-octanol/eau (va	leur log)				
N° Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1 hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, <5% n-hexane	isoalcanes, cyclènes,	64742-49-0		921-024-6	
log Pow	2,96		- 3,78		
Température de référence			20	°C	
concerne	pH 7				
Méthode	QSAR				
Source	ECHA	106-97-8		203-448-7	
2 butane log Pow		100-97-0	1,09	203-440-7	
Température de référence			20	°C	
concerne	pH 7		20	U	
Source	ECHA				
3 propane		74-98-6		200-827-9	
log Pow	env.		1,8		
Température de référence			20	°C	
concerne	pH 7				
Méthode	QSAR				
Source	ECHA	75 00 5		200 057 0	
4 isobutane log Pow		75-28-5	2,80	200-857-2	
Température de référence			2,60	°C	
concerne	pH 7		20		
Source	ECHA				
5 cyclohexane		110-82-7		203-806-2	
log Pow			3,44		
Température de référence			25	°C	
concerne	pH 7				
Source	ECHA				
Viscosité cinématique					
Donnée non disponible.	·				
Teneur en parts non-volatiles					
Valeur		24,6	%		
		= .,0	. •		
Caractéristiques des particules					
Donnée non disponible.					
Autros informations					

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxi	cité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CA	NS .	N° CE
1	Hydrocarbures en C8-C9, isoalcanes	-		932-020-9
DL50		>	7100	mg/kg de poids corporel
Espè Méth Sour Eval	ode	rat OCDE 401 ECHA Compte tenu des don pas remplis.	nées disponibles, les crit	ères de classification ne sont
2	cyclohexane	110-8	2-7	203-806-2
DL50		>	5000	mg/kg de poids corporel
Espè Méth Sour Eval	ode	rat OCDE 401 ECHA Compte tenu des don pas remplis.	nées disponibles, les crit	ères de classification ne sont

Toxicit	té dermale aiguë			
N° C	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1 F	Hydrocarbures en C8-C9, isoalcanes	-		932-020-9
DL50		>	2200	mg/kg de poids corporel
Espèce Source		lapin ECHA		
	ation/Classement		disponibles, les c	ritères de classification ne sont
Evalua		Compte tenu des données d	disponibles, les c	ritères de classification ne sont
Evalua	ation/Classement	Compte tenu des données of pas remplis.	disponibles, les c	

Toxicité aiguë par inhalation			
N° Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE
1 hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso	palcanes, cyclènes,	64742-49-0	921-024-6
<5% n-hexane			
CL50	>	25,2	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des	données disponibles, les c	ritères de classification ne sont
	pas remplis.	•	
2 butane	•	06-97-8	203-448-7
CL50		539600	ppmV
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Gaz		
Espèces	rat		
concerne	Mélange d'isomè	res	
Source	ECHA		
3 éther méthylique		15-10-6	204-065-8
CL50		164000	ppmV



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Gaz		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données d	lisponibles, les cri	tères de classification ne sont
	pas remplis.	, ,	
4 propane	74-98-6		200-827-9
CL50	>	800000	ppmV
Durée d'exposition		0,25	h
Etat d'agrégation	Gaz		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données d	lisponibles, les cri	tères de classification ne sont
	pas remplis.	, ,	
5 isobutane	75-28-5		200-857-2
CL50		520400	ppmV
Durée d'exposition		2	h
Etat d'agrégation	Gaz		
Espèces	souris		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données d	lisponibles, les cri	tères de classification ne sont
	pas remplis.	•	
6 cyclohexane	110-82-7		203-806-2
CL50	>	19,07	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données d	lisponibles, les cri	tères de classification ne sont
	pas remplis.	-	

Corr	orrosion cutanée/irritation cutanée				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE	
1	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, <5% n-hexane	cyclènes,	64742-49-0	921-024-6	
Espè	ces	lapin			
Méth	ode	OCDE 404			
Sour	ce	ECHA			
Évalu	uation	irritant			
Evalu	uation/Classement	Compte tenu d	es données disponible	es, les critères de classification sont	
		remplis.	·		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	Hydrocarbures en C8-C9, isoalcanes	-	932-020-9	
Espè	ces	lapin		
Méth	ode	EPA OPPTS 870.2400		
Sour	ce	ECHA		
Évaluation		Non irritant		
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponib	oles, les critères de classification ne sont	
		pas remplis.		

Sens	sibilisation respiratoire ou cutanée		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	cyclohexane	110-82-7	203-806-2
Voie	d'exposition	Peau	
Espé	èces	cobaye	
Méth	node	Buehler	
Sour	ce	ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les crit	tères de classification ne sont
		pas remplis.	

Muta	Mutagénicité sur les cellules germinales				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	butane	106-97-8	203-448-7		
Type	d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Abe	erration Test		
Espè	ces	Human Lymphocyte			
Méth	ode	OECD 473			
Sour	ce	ECHA			



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

1 butane	
	106-97-8 203-448-7
N° Dénomination de la substance	N° CAS N° CE
Toxicité pour la reproduction	
	pas remplis.
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont
Source	ECHA
Méthode	OECD 471
Espèces	S. typhimurium TA 1535, TA 1537, TA 98 and TA 100
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
5 cyclohexane	110-82-7 203-806-2
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Source	ECHA
Méthode	Données bibliographiques
Espèces	Salmonella typh. TA98, TA100, TA1535, TA1537, TA1538
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
4 isobutane	75-28-5 200-857-2
	pas remplis.
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont
Source	ECHA
Méthode	OECD 471
Espèces	Salmonella typh. TA98, TA100, TA1535, TA1537, TA1538
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
3 propane	74-98-6 200-827-9
	pas remplis.
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont
Source	ECHA
Méthode	OECD 476
Espèces	Chinese hamster Ovary (CHO)
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
	pas remplis.
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont
Source	ECHA
Méthode	OECD 473
Espèces	lymphocytes humains
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test
Lydiadion/Olassomont	pas remplis.
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont
Source	ECHA
Espèces Méthode	Salmonella typhimurium / Escherichia coli OECD 471
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
2 éther méthylique	115-10-6 204-065-8
0 (41(411)	pas remplis.
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont
Source	ECHA
Méthode	OECD 471
Espèces	Salmonella typhimurium
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
	pas remplis.

IOXI	cite pour la reproduction	
N°	Dénomination de la substance	N° CAS N° CE
1	butane	106-97-8 203-448-7
Voie	d'exposition	par inhalation
Espe	èces	rat
Méth	node	OECD 422
Sour	rce	ECHA
Eval	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont
		pas remplis.
2	éther méthylique	115-10-6 204-065-8
Voie	d'exposition	par inhalation
Туре	e d'examen	Repeated Dose Inhalation Toxicity
Espe	èces	rat
Méth	node	OECD 452
Soul	rce	ECHA
Eval	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont
		pas remplis.
Voie	d'exposition	par inhalation
NOA	ÆL	40000 ppm
Туре	e d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal
Espe	èces	rat
Méth	node	OECD 414



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les pas remplis.	critères de classification ne sont	
3 propane	74-98-6	200-827-9	
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEC	16000	ppm	
Type d'examen	Combined Repeated Dose Toxicity Study w Reproduction/Developmental Toxicity Screen		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 422		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont		
	pas remplis.		
4 isobutane	75-28-5	200-857-2	
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEC	9000	ppm	
Type d'examen	Combined Repeated Dose Toxicity Study with the		
	Reproduction/Developmental Toxicity Screening Test		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 422		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les pas remplis.	critères de classification ne sont	

Can	cérogénicité		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éther méthylique	115-10-6	204-065-8
Voie	d'exposition	par inhalation	
NOA	EC	4710	06 mg/m³
Туре	e d'examen	Combined Repeated Dose Toxicity Stu Reproduction/Developmental Toxicity S	
Espè	èces	rat	•
Méth	node	OECD 453	
Sour	ce	ECHA	
Eval	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles pas remplis.	, les critères de classification ne sont

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée					
N° Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1 hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes,	, cyclènes,	64742-49-0		921-024-6	
<5% n-hexane					
Voie d'exposition	par inhalation				
NOAEC			14000	mg/m³	
Espèces	rat				
Source	ECHA				
2 butane		106-97-8		203-448-7	
Voie d'exposition	par inhalation				
NOAEC			16000	ppm	
Espèces	rat				
concerne	CAS 74-78-0				
Méthode	OECD 422				
Source	ECHA				
Evaluation/Classement		es données disp	onibles, les cri	tères de classification ne sont	
	pas remplis.				
3 éther méthylique		115-10-6		204-065-8	
Voie d'exposition	par inhalation				
Espèces	rat				
Méthode	OECD 452				
Source	ECHA				
Evaluation/Classement		es données disp	onibles, les cri	tères de classification ne sont	
	pas remplis.				
4 propane		74-98-6		200-827-9	
Voie d'exposition	par inhalation				
NOAEC			16000	ppm	
Espèces	rat				
Méthode	OECD 422				
Source	ECHA				



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

Evaluation/Classement	Compte tenu des donr pas remplis.	nées disponibles, les cr	itères de classification ne sont
5 Hydrocarbures en C8-C9, isoalcanes	-		932-020-9
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEC Durée d'exposition		1200 90	ppm j
Espèces Méthode Source Evaluation/Classement	rat OECD 413 ECHA Compte tenu des donr pas remplis.	nées disponibles, les cr	itères de classification ne sont
6 isobutane	75-28-	5	200-857-2
Voie d'exposition	par inhalation		
		9000	ppm
Espèces Méthode Source Evaluation/Classement	rat OECD 422 ECHA Compte tenu des donr pas remplis.	nées disponibles, les cr	ritères de classification ne sont

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Nom du produit

einzA Isolierweiß Spray, weiß

La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Source fournisseur

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'inhalation peut causer l'irritation des voies respiratoires, des réactions allergiques, de la toux, des maux de tête, de la nausée et des vomissements.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

N°	Dénomination de la substance	N° (CAS	N° CE	
1	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcane <5% n-hexane	s, cyclènes, 647	42-49-0	921-024-6	
CL50	0		11,4	mg/l	
Duré	ee d'exposition		96	h	
Méth	èces	Oncorhynchus myk OCDE 203	SS		
Sour		ECHA			
Eval	uation/Classement	Compte tenu des de pas remplis.	onnées disponibles, les	critères de classification	ne sont
2	éther méthylique	115	-10-6	204-065-8	
CL5	0	>	4100	mg/l	
Duré	e d'exposition		96	h	
Espé	èces	Poecilia reticulata			
Sour	rce	ECHA			
Eval	uation/Classement	Compte tenu des de pas remplis.	onnées disponibles, les	critères de classification	ne sont
	cyclohexane	110	-82-7	203-806-2	
3	n		4,53	mg/l	
	U .		96	h ¯	
CL5	ee d'exposition		90		
CL50 Duré Espè		Pimephales promel		"	

Donr	née non disponible.			
Toxi	cité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

1 hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques,<2% aromatique			927-24	1-2
LE50	> 22	- 40	3	mg/l
Durée d'exposition		48	3	h
Espèces	Daphnia magr	na		
Méthode	OCDE 202			
Source	ECHA			
2 hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, <5% n-hexane	cyclènes,	64742-49-0	921-02	4-6
LE50		3		mg/l
Durée d'exposition		48	3	h
Espèces Méthode	Daphnia magr OCDE 202	na		
Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.			
3 éther méthylique		115-10-6	204-06	5-8
CE50	>	4	400	mg/l
Durée d'exposition		4	3	h
Espèces Source	Daphnia magr ECHA	na		
Evaluation/Classement	Compte tenu o pas remplis.	des données disponib	les, les critères de c	lassification ne sont
4 cyclohexane		110-82-7	203-80	6-2
CE50		0,	9	mg/l
Durée d'exposition		4	3	h
Espèces	Daphnia magr	na		
Méthode	OCDE 202			
Source	ECHA			

Toxicité pour les daphnies (chronique)
Donnée non disponible.

Toxio	cité pour les algues (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes,	cyclènes,	64742-49-0		921-024-6	
	<5% n-hexane					
LE50				30	mg/l	
Duré	e d'exposition			72	h	
Espè	ces	Pseudokirchne	riella subcapitata			
Méth	ode	OCDE 201				
Sour	ce	ECHA				
2	cyclohexane		110-82-7		203-806-2	
ErC5	0	>		4,425	mg/l	
Duré	e d'exposition			72	h	
Espè	ces	Raphidocelis s	ubcapitata			
Méth	ode	OCDE 201				
Sour	ce	ECHA				
Evalu	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont			e sont	
		pas remplis.				

Toxic	Toxicité pour les algues (chronique)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	cyclohexane	110-82-7		203-806-2		
NOE	С		0,9	mg/l		
Duré	e d'exposition		72	h ¯		
Espè	eces	Pseudokirchneriella subcapitata				
Méth	ode	OCDE 201				
Sour	ce	ECHA				

Toxic	Toxicité sur bactéries							
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE				
1	éther méthylique	115-10-6		204-065-8				
EC10)	>	1600	mg/l				
Espè	ces	Pseudomonas putida		•				
Sour	ce	ECHA						
Evalu	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont						
	pas remplis.							

12.2 Persistance et dégradabilité

Biod	dégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	



Nom commercial: einzA Isolierweiß Spray, weiß

Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

1	hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcar	nes,	-		927-241-2	
_	cycliques,<2% aromatique					
Type		biodégradabilit	é aérobie			
Valeu				89	%	
Duré				28	jour(s)	
Méth		OCDE 301 F				
Şour		ECHA				
	uation	facilement biod				
2	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, <5% n-hexane	cyclènes,	64742-49-0		921-024-6	
Valeu	ır			98	%	
Duré	e			28	jour(s)	
Méth		OCDE 301 F				
Sour		ECHA				
Évalu	uation	facilement biod	légradable			
3	butane		106-97-8		203-448-7	
Type		biodégradabilit	é aérobie			
Vale				50	%	
Duré	e			3,46	i	
Méth	ode	QSAR			•	
Sour	ce	ECHA				
4	éther méthylique		115-10-6		204-065-8	
Type		biodégradabilit	é aérobie			
Vale		J		5	%	
Duré				28	i	
Méth		OCDE 301 D			•	
Sour		ECHA				
	uation		gradable facilem	ent		
	Hydrocarbures en C8-C9, isoalcanes		<u>-</u>		932-020-9	
Type		biodégradabilit	é aérobie			
Valeu		a.ouog.uuu.		51,3	%	
Duré				28	jour(s)	
Méth		OCDE 301 F		20	jour(o)	
Sour		ECHA				
	uation	inhérent biodé	aldeberr			
6	isobutane	minorent blode;	75-28-5		200-857-2	
Туре		biodégradabilit			200-001-2	
Vale		Diodegradabilit	e aerobie	50	%	
Duré				3,1	70 i	
Méth		QSAR		J, I		
Sour		ECHA				
		facilement biod	lógradabla			
	uation	Tachement bloc	110-82-7		203-806-2	
	cyclohexane	biodógradakili			203-000-2	
Туре		biodégradabilit	e aeropie	77	0/	
Valeu				77	% :	
Duré		0005 004 5		28	J	
Méth		OCDE 301 F				
Şour		ECHA	.,			
∟valι	uation	facilement biod	legradable			

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)				
N° Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1 hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcane	s, cyclènes,	64742-49-0		921-024-6
<5% n-hexane	1			
log Pow	2,96	-	3,78	
Température de référence			20	°C
concerne	pH 7			
Méthode	QSAR			
Source	ECHA			
2 butane		106-97-8		203-448-7
log Pow			1,09	
Température de référence			20	°C
concerne	pH 7			
Source	ECHA			
3 propane		74-98-6		200-827-9
log Pow	env.	_	1,8	
Température de référence			20	°C
concerne	pH 7			



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

Méthode Source		QSAR ECHA				
4	isobutane	LOTIA	75-28-5		200-857-2	
log	Pow			2,80		
Température de référence				20	°C	
concerne		pH 7				
Sou	Source					
5	cyclohexane	·	110-82-7		203-806-2	
log	Pow			3,44		
Température de référence				25	°C	
concerne		pH 7				
Source		ECHA				

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Rés	Résultats des évaluations PBT et vPvB					
Non	Nom du produit					
einzA Isolierweiß Spray, weiß						
Eval	Evaluation PBT donnée non disponible					
Eval	uation vPvB	donnée non disponible	Jonnée non disponible			
N°	Dénomination de la substance N° CAS N° CE					
1	butane	106-97-8	203-448-7			
Evaluation PBT		La substance est non PBT				
Evaluation vPvB L		La substance est non vPvB.				

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés	perturbant	le système	endocrinien

Nom du produit

einzA Isolierweiß Spray, weiß

La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. Source fournisseur

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

Autres informations

Autres informations

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchets 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommendation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Seulement les cuvettes d'aerosol complement vidées passer a la recuperation des matieres secondaires doit

Emballage

Code de déchets

15 01 04; 15 01

emballages métalliques; emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple amiante), y compris des conteneurs à pression vides

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales.Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN **IMDG** UN1950 ICAO-TI / IATA UN1950

Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN **AÉROSOLS**



Nom commercial: einzA Isolierweiß Spray, weiß

Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

IMDG AEROSOLS

Sources de danger Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Hydrocarbons, C8-C9, isoalkanes

ICAO-TI / IATA Aerosols, flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe 2 2.1 Étiquette Code de classification 5F Code de restriction en tunnels D **IMDG - Classe** 2 Étiquettes 2 1 ICAO-TI / IATA - Classe 2.1 Étiquettes 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN - IMDG - ICAO-TI / IATA -

14.5 Dangers pour l'environnement

MDG Signe conventionnel "poisson et arbre"

EmS F-D, S-U

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Nulle produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	cyclohexane	110-82-7	203-806-2	57, 75
2	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <5% n-hexane	64742-49-0	921-024-6	75
3	n-hexane	110-54-3	203-777-6	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : E2, P3

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) Valeur VOC 75,4 %

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales



Code produit: 0079548

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 25.04.2025 Version remplacée: 3.0.0, établi le: 11.11.2024 Région: CH

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en viqueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en viqueur

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H220 Gaz extrêmement inflammable.
 H222 - H229 Aérosol extrêmement inflammable.
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe

C

Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

Р

U

La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, au

minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.

Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous».

L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par

conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 775697